

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2022

COMPTE RENDU

Après quelques mots de bienvenue, le Président, Michel Moncheny, rend compte du nombre de membres présents et représentés (21). Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour. La réunion peut alors commencer.

Rapport moral

Le Président invite tout d'abord l'assemblée à prendre connaissance du rapport moral retraçant les activités des 12 derniers mois. L'intégrale de ce rapport, qui dépasse largement les actions passées pour déboucher sur les grandes questions d'actualité traitées dans la foulée (PLUi, futur collège, futur complexe sportif, périmètre de « Triangle d'Or, etc. »), est donnée à la suite de ce compte-rendu. Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

André Wagner présente ensuite le rapport financier en rappelant que J.U.E ne sollicite pas de subventions et que ses ressources sont donc constituées uniquement de cotisations et de dons. Leur faible apport oblige évidemment à limiter drastiquement les dépenses. Comme on peut le voir sur le tableau faisant suite à ce compte rendu, le solde du compte au 30 juin 2022 est de +571,22 €. Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Conseil d'Administration

Aucune candidature ne s'étant déclarée en réponse aux appels multiples lancés en 2021 et 2022, le Président donne lecture de la composition actuelle du Conseil d'Administration qui n'est plus composé que de 4 personnes : Michel Moncheny, José-Thérèse Azémar, Denise Wagner et André Wagner. Malgré la bonne volonté des uns et des autres, cela n'est évidemment pas compatible avec le fonctionnement normal d'une association telle que J.U.E, d'autant plus que le Président est lui-aussi candidat au départ. Il informe d'ailleurs de la fin de son mandat à l'occasion de la présente assemblée.

Le devenir de J.U.E

Considérant la situation, le Président pose à l'assemblée la question du devenir de l'association lequel, selon l'analyse du Conseil d'Administration, ne peut s'envisager que sous deux aspects : mise en sommeil ou liquidation. Après une courte délibération, c'est la première solution qui est adoptée. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée plus tard. Pendant la phase de sommeil, André Wagner continuera à s'occuper de la trésorerie et du site, sur lequel seront publiées des informations utiles aux Juvignacois. Il sera par ailleurs ouvert à toute personne ayant quelque chose à dire et souhaitant le faire savoir par cette voie.

Questions diverses

En l'absence de nouvelle question à débattre et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2022

RAPPORT MORAL

Michel Moncheny

Les activités de l'association depuis le mois de juin 2021 ont été les suivantes :

1- Village des associations (septembre 2021)

André Wagner, Jacques de Chambrun et Michel Moncheny ont assuré la présence sur le stand. Ils ont en particulier informé les Juvignacois sur les dossiers du collège et du complexe sportif. Les personnes rencontrées étaient certes intéressées et sensibles à nos arguments, mais surtout fatalistes quant à l'issue finale de ces deux dossiers.

2- Développement des outils de communication de l'association

André Wagner a assuré avec un spécialiste le choix d'un nouveau logo et le développement d'un nouveau site, maintenant opérationnel. Il a par ailleurs profité de cette opportunité pour changer d'hébergeur, ce qui va permettre de réaliser une économie substantielle.

Parallèlement, Michel Moncheny a réactivé la page Facebook créée en 2017, mais non utilisée depuis.

Ces deux moyens devraient permettre à J.U.E de faire passer plus efficacement ses messages.

3- Participation au Collectif Ceinture Verte de Montpellier (CCVM)

Le collectif CCVM est devenu depuis peu une association regroupant une quinzaine d'autres associations, dont certaines très actives (St-Jean Environnement, Non au Béton, Mosson Coulée Verte, etc.). Les caractéristiques de ce collectif sont les suivantes :

- Objectifs : maintenir autant que possible des espaces verts dans et autour de la ville et développer une agriculture locale bio et des circuits de distribution adaptés
- Intérêt : disposer de moyens d'action plus importants que ceux de chaque association séparément
- Actions : sensibiliser les maires de toutes les communes concernées, rédiger et publier des documents, faire des recours, promouvoir le PAEN préféré à l'AFAA, organiser des rencontres sur site, etc.

4- Le PLUi

J.U.E a déposé en juillet 2021 des observations sur le projet, dont les conclusions sont les suivantes :

- Ce projet est très incomplet et ne vise qu'une partie du territoire communal : les zones agricoles et naturelles ne sont pas identifiées, non plus que d'éventuelles zones à urbaniser
- Il est urgent d'organiser la seconde concertation préalable prévue par la loi sur le projet de PLUi (le calendrier officiel prévoit des réunions publiques dans les 31 communes début 2022) en particulier, pour ce qui concerne Juvignac, sur le secteur "en cours d'analyse" du centre-ville élargi ou "Triangle d'or".

- La hauteur maximale de 18 m, prévue pour le secteur UD 1-1 proche d'habitats individuels, est beaucoup trop importante. Elle doit être abaissée à 12 m ou R+3 maximum et complétée le cas échéant par l'imposition d'une distance minimale par rapport à la limite du secteur proche d'habitations individuelles.
- Il est indispensable d'apporter des précisions quant au sort réservé aux secteurs identifiés comme "non réglementés".

La municipalité admet qu'une hauteur de 18 m est trop importante, mais n'a rien publié dans ce sens.

Parallèlement, le PLU communal fait l'objet d'une modification concernant le secteur du collège : la hauteur maximale passe de R+1, 8,5m à R+2, 13m et l'on pourra construire en limite séparative.

Dans le même ordre d'idées, le périmètre du centre-ville ou « Triangle d'or » va être modifié pour déborder assez largement le long du bord supérieur des allées de l'Europe dans le secteur des Garrigues, jusqu'à la place des Lavandes, faisant ainsi la jonction avec le quartier des Constellations.



Ancien tracé

Nouveau périmètre d'intervention

Notre association n'est pas hostile par principe au fait que le PLUi soit rédigé de façon à autoriser la construction d'immeubles dans cette nouvelle zone, mais à la condition que cela s'intègre dans un plan ambitieux et cohérent d'aménagement d'un véritable centre-ville. Malheureusement, la politique d'urbanisation de ces 10 ou 12 dernières années n'incite guère à l'optimisme.

5- Le futur collège

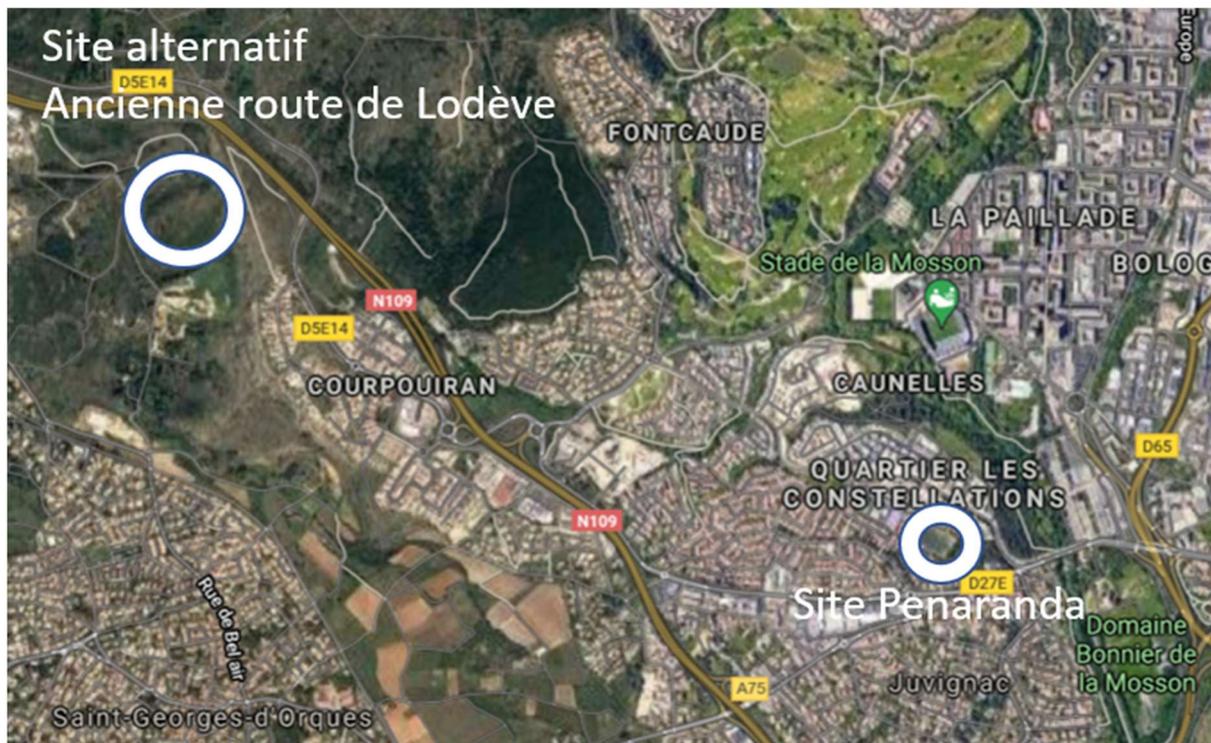
Dès le début de l'année 2021, J.U.E a tenté de s'opposer au choix comme site du stade de football Penaranda décidé par M. Calvat, Vice-Président du Conseil Départemental, et accepté sans résistance par le maire de Juvignac. Notre action s'est poursuivie dans ce sens depuis un an, bien entendu en vain car nous avons à faire à des gens d'une mauvaise foi totale.

On nous a présenté en mairie le 4 novembre 2021 une étude de « faisabilité » élaborée par le cabinet ESKIS, étude parfaitement inutile puisque le collège relève du département et que de plus la décision était prise depuis 2020.

M. Calvat nous a reçu longuement le 3 janvier 2022 et nous a remis un document dans lequel figure un tableau comparatif mettant en compétition cinq sites « possibles », rédigé avec un parti pris évident.

La pensée de Paul Valéry « La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde », s'applique parfaitement ici : une étude existe, intitulée « Projet complexe sportif et réserve foncière groupe scolaire »

préconisant, dans la ligne du PLU de 2012, un tel aménagement à la sortie nord-ouest de la commune, mais Il est impossible d'y avoir accès !



Cet emplacement avait été envisagé comme répondant de façon satisfaisante à de nombreux critères : environnement dégagé et agréable, surface largement suffisante, accès faciles, modification aisée du PLU. Mais, ces critères ne sont pas ceux pris en compte par M. Calvat, lequel habitant Jacou, ne devrait pas trop souffrir des nuisances que va générer ce collège (accès, circulation, stationnement même vu l'absence de dépose-minute).

Un mauvais choix en entraînant un autre, passons maintenant au projet de complexe sportif.

6- Le futur complexe sportif

Le choix de construire le collège à l'emplacement du stade de football actuel a conduit la municipalité à échauffer un projet d'aménagement du bassin de rétention qui longe l'école Nelson Mandela, en un complexe sportif, terrain de foot et piste de course à pied.

C'est là encore un mauvais choix et un mauvais projet :

- On va construire sur des bassins de rétention souvent inondés (c'est leur fonction). Ils l'ont d'ailleurs été à nouveau en mars 2022
- Ils seront remplacés par des petits bassins (2 500 m² au lieu de 7 000 m²)
- Le terrain de foot est certes "correct" et doté de tribunes, mais...
- Un "pseudo" stade d'athlétisme sera construit : piste non réglementaire, ni sautoirs, ni aires de lancer ("pratiques obsolètes" selon le programme), impossibilité de toute évolution
- Même si des subventions sont prévues, le coût est élevé (5 M €) et à la charge des Juvignacois !

Ce même programme officiel ne manque pas de préciser :

*"Attention aux nuisances pouvant être générées par les fréquentations « indésirables » du futur site".
"Souhait réitéré d'une meilleure protection physique de l'école [Nelson Mandela] la « sanctuariser » ..., surtout en journée, s'il y a des usages extérieurs sur le futur complexe adjacent : grosse inquiétude marquée sur ce point et demande de revoir la clôture extérieure de l'école."*

On ne peut être plus clair.

7- Les mobilités

J.U.E s'est exprimée à plusieurs reprises (observations sur le COM notamment) sur la nécessité et l'urgence qu'il y aurait à prolonger la ligne 3 du tram ou mieux à réaliser un embranchement qui traverserait et desservirait le centre-ville. En bref il faut mettre en œuvre le plus tôt possible le projet inscrit dans le SCoT depuis plus de quinze ans.

8- Le projet d'endiguement de la Mosson

Le projet en est au stade de l'enquête publique (du 20 juin au 22 juillet). Il semble a priori sérieux et cohérent, mais d'autres que nous sont plus qualifiés pour en juger. Une remarque toutefois : le dossier « pèse » 1440 pages ! Pour un tout petit ouvrage qui n'est pas à la « sauce hollandaise ». La Mosson n'est pas le Rhin ou la Mer du Nord !

RAPPORT FINANCIER

André WAGNER

COMPTE DE RESULTAT - ANNEES 2020-2021			
Produits		Charges	
Cotisations	190,00	Abonnement Internet	463,05
Virement Ionos	102,00	Frais d'opposition	17,40
		Reprographie, affiches	318,14
Total des produits	292,00	Total des charges	798,59
Résultat	506,59		
<p>Banque au 1^{er} janvier 2020..... 1084,91</p> <p>Résultat exercice..... -506,59</p> <p>Banque au 31 décembre 2021..... 578,32</p>			

COMPTE DE RESULTAT PROVISoire 2022 au 30 juin 2022			
Produits		Charges	
Cotisations	110,00	Abonnement Internet	107,10
Dons	290,00	Acompte 1 N. Sottero	250,00
		Cotisation CCVM	50,00
Total des produits	400,00	Total des charges	407,10
Résultat	7,10		
<p>Banque au 1^{er} janvier 2022..... 578,32</p> <p>Résultat exercice..... -7,10</p> <p>Banque au 30 juin 2022 571,22</p>			